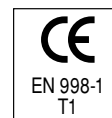




# THERMOCALPREM

Enduit pré-mélangé thermo-isolant



## Description

Mortier pré-mélangé pour réaliser des enduits thermo-isolants et phonoabsorbants, pour murs extérieurs et intérieurs. Le produit est confectionné par le mélange de fleur de chaux, obtenue par la calcination à 900° C des meilleures calcaires sardes, liants hydrauliques, liège, et agrégats allégés produits localement, sélectionnés en fonction de la pureté et de la granulométrie. La composition a été conçue pour favoriser une maniabilité optimale du mortier et une respirabilité élevée de l'enduit.

## Usages et modalités d'application

THERMOCALPREM peut être posé sur n'importe quel support en posant préalablement un produit pour le gobetis, laisser sécher pendant au moins 24 heures (mortier du type "RINZAFFO BM"). Le support doit être nettoyé à sec de la poussière, des efflorescences et des matériaux incohérents. Avant la pose du produit, mouiller à fond le support afin d'éviter que l'eau du gâchage soit retirée du mortier en compromettant son durcissement. Il faut effectuer les bandes avec le même produit, en outre, pour des fortes épaisseurs, il est approprié de les poser par des couches de 3 cm à chaque fois, tout en laissant convenablement mûrir chaque couche. À l'extérieur, à la base des murs, il est indispensable de réaliser un joint en matériau hydrofuge pour éviter l'absorption de l'eau par le corps d'enduit. En outre, à l'extérieur, il est recommandé l'utilisation de la finition F8 de la même ligne et au moins 15 jours après l'application de la finition, décorer avec de la peinture hydrofuge et transpirante (peinture siloxane). Il est conseillé de gâcher en bétonnière ou avec un mélangeur vertical en prenant soin du dosage juste de la quantité d'eau ; attendre quelques minutes avant d'appliquer le produit. THERMOCALPREM est un mortier pour une application manuelle et mécanique.

## Caractéristiques

- Type: mortier pour l'isolation thermique T1 selon la norme UNI EN 998-1
- Aspect: poudre
- Granulométrie max: 3 mm
- Rendement théorique: 2,6-3 kg/m<sup>2</sup> pour 1 cm d'épaisseur
- Conditionnement: en sacs de 6,5 kg sur des palettes de 0,35 t

## Principales données techniques

- Eau de gâchage: environ 75%
- Masse volumique apparente du produit en poudre: 260 kg/m<sup>3</sup> ± 3%
- Masse volumique apparente du mortier frais: 615 kg/m<sup>3</sup> ± 3%
- Masse volumique apparente du mortier durci: 330 kg/m<sup>3</sup> ± 3%
- Air occlus: 10%
- Résistance à la compression après 28 jours: catégorie CSI selon la norme EN 998-1
- Adhérence au support après 28 jours: 0,4 N/mm<sup>2</sup> FP: B
- Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau:  $\mu=4,3$
- Conductivité thermique:  $\lambda=0,075$  W/mK
- Coefficient d'absorption acoustique "aw" valeur à 500 Hz de la courbe de référence: 0,10 pour 3 cm d'épaisseur
- Réaction au feu: classe A1
- Absorption d'eau: W1
- Durabilité (gel / dégel): NPD

## Notes

Conserver dans un endroit frais et sec. Utiliser de l'eau propre pour le gâchage. Températures d'application comprises entre +5°C et +35°C, en l'absence de fort vent ou de pluie; ne pas appliquer sur des surfaces gelées. Le produit contient toutes les matières premières, correctement prédosées, nécessaires pour obtenir un gâchage d'excellente qualité; il est déconseillé, par conséquent, d'ajouter d'autres substances.

## Cahier des charges

Fourniture et mise en œuvre d'un enduit thermo-isolant et phonoabsorbant, pour une épaisseur d'environ... cm, sur des parois verticales internes et externes, étalé à la taloche, composé de fleur de chaux, obtenue par la calcination à 900° C des meilleures calcaires sardes, liants hydrauliques, liège, et agrégats allégés produits localement (mortier du type "THERMOCALPREM", produit par PREMIX Srl) avec une conductivité thermique " $\lambda$ " ≤ 0,076, classe T1 et un coefficient de perméabilité à la vapeur d'eau " $\mu$ " ≤ 4,5, et aw =10% pour 3 cm d'épaisseur, résistance à la compression CSI selon la norme UNI EN 998-1; étalé à une ou plusieurs reprises, les échafaudages fixes sont exclus alors que ceux provisoires et de service sont inclus.